

celui de 12. & celles que l'on y reçoit n'ont la liberté d'y demeurer que jusques à l'âge de 20. ans & trois mois; mais peu en sortent que ce ne soit pour se marier à ceux à qui Madame de Maintenon les a destinées, & à qui elle accorde sa protection, qui autrefois valoit mieux qu'une dot considérable; la mère de cette Dame pour raison apporter quelque changement à cet usage.

Ces jeunes personnes sont divisées en quatre classes ou âges, la première porte un ruban bleu, la deuxième un jaune, la troisième un vert, & la quatrième un rouge. La maison & l'Eglise qui sont du dessein du fameux Mansard sont magnifiques, & ont toutes les commoditez nécessaires. Ce sont des Peres de la Mission, dits de St. Lazare qui desservent cette nombreuse & fringante Communauté.

*Ce qui s'est
passé au sujet
de la Con-
stitution de
l'an le mois
dernier.*

VIII. Quelque répugnance que j'aye à parler de ce qui regarde la Constitution, je me sens néanmoins forcé d'en dire quelque chose, par l'obligation où se trouve un Journaliste de parler indifféremment de tout ce qui se passe.

Les espérances que l'on avoit conçues le mois dernier d'un accommodement, se sont trouvées très mal fondées. On se flattoit que la Lettre circulaire que S. A. R. avoit envoyée à tous les Prelats de France, rapportée au Journal précédent page 183. les contrediroit au moins pour quelque mois, & que ce Prince auroit le tems de travailler efficacement à rétablir la Paix; le Duc de la Frétille devoit partir pour mettre la dernière main à cet ouvrage; mais toutes ces dispositions n'ont servi de rien, Le Duc de